

# **ECOLE SUISSE DE NATATION DE PUIDOUX-CHEXBRES**

## Droits fondamentaux des enfants dans le sport

- Droit de faire du sport pour le plaisir.
- Droit de pratiquer dans un environnement sain et sécurisé.
- Droit d'être traité avec dignité, sans harcèlement ni intimidation.
- Droit à un entraînement adapté à leur âge, leur rythme et leurs capacités.
- Droit à être entraîné par des personnes compétentes.
- Droit de ne pas être surmené et de pouvoir se reposer.
- Droit à la compétition avec d'autres enfants de niveau similaire.

## Principes d'éthique pour un sport sain

Les chartes suisses s'appuient également sur des principes d'éthique sportive, comme ceux de [Swiss Olympic](#) et de Jeunesse+Sport, pour promouvoir un environnement sportif positif. Ces principes incluent :

- S'opposer à toute forme de violence, d'exploitation, de dopage et de corruption.
- Promouvoir le fair-play, le respect et l'égalité entre tous.
- Encourager une attitude socialement juste et responsable envers l'environnement.
- Respecter l'intégrité physique et psychique des jeunes sportifs.

## Rôle des parents et des clubs

- Les parents sont encouragés à s'impliquer en soutenant leur enfant, en respectant les règles du club et en favorisant une communication ouverte.
- Les clubs et les entraîneurs ont la responsabilité de créer un climat de confiance et de respecter les droits de l'enfant.